



# 10 questions sur les fondations de particuliers en France en 2007

**Analyse des données issues  
de la seconde enquête nationale auprès des fondations françaises**

**Une étude menée en collaboration avec  
le Bureau des groupements et associations  
du ministère de l'Intérieur**

**et avec le concours de Viviane Tchernonog,  
chargée de recherche au CNRS**

## Introduction

Rapides et synthétiques, les données qui suivent concernent le groupe de fondations françaises le plus important en nombre : celui des fondations créées par des personnes physiques.

Ces données sont les plus exhaustives que l'on puisse tirer de l'enquête nationale auprès des fondations françaises de l'Observatoire de la Fondation de France.

Ce sont des éléments de cadrage appuyés sur une base de données de 989 fondations, dont 562 créées par des personnes physiques.

Taille, durée de vie, domaines d'interventions, populations ciblées, profil des fondateurs sont ainsi mis en lumière et comparés aux autres fondations françaises.

## 1- Les fondateurs personnes physiques sont-ils majoritaires parmi les fondations françaises ?

Les personnes physiques forment le groupe de fondateurs le plus important, leur nombre progresse de 4,5% entre 2001 et 2007, leur part dans l'ensemble des fondateurs demeure stable. Elles ont contribué à la création de 57% des fondations actives en 2007.

Lorsqu'un fondateur personne physique s'associe à un autre type de fondateur, il s'associe en général soit à d'autres membres de sa famille (17% des fondations de personnes physiques), soit -mais beaucoup plus rarement- à une association (6% des fondations de personnes physiques).

### Répartition des fondations actives au 31/12/2007, selon la nature de leurs fondateurs et leur statut juridique

personnes physiques	57%
fondations	2%
associations	16%
entreprises	27%
mouvements religieux	2%
établissements publics	3%
Etat ou collectivités locales	5%
autres	4%
Total	125%

Lecture du tableau : 57% des fondations françaises ont été créées par au moins une personne physique. Comme une fondation peut être créée par plusieurs fondateurs associés, le total est supérieur à 100.

## 2 - Les fondations de particuliers ont-elles toujours été majoritaires en nombre ?

### Evolution dans le temps de la part de fondations créées par au moins une personne physique

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	Total
de >=1666 à 1900	73%	27%	100%
de >=1900 à 1945	66%	34%	100%
de >=1945 à 1960	40%	60%	100%
de >=1960 à 1970	53%	47%	100%
de >=1970 à 1980	61%	39%	100%
de >=1980 à 1990	60%	40%	100%
de >=1990 à 2000	56%	44%	100%
de >=2000 à 2008	42%	58%	100%
Ensemble	54%	46%	100%

La part des fondations créées par des personnes physiques est très généralement majoritaire, quelle que soit l'époque.

Deux périodes se démarquent cependant. L'après seconde guerre mondiale, qui voit naître assez peu de fondations au global, est une période moins propice au fleurissement de fondations de particuliers (ces dernières ne représentent que 40% des fondations créées). Le début du XXIème siècle semble amorcer la fin de la prépondérance des fondations de particuliers : depuis 2000 les autres types de fondateurs (entreprises, associations, collectivités, Etat...) supplantent en effet les fondateurs personnes physiques.

### 3 - Les fondations de particuliers sont-elles plus anciennes que les autres ?

Répartition des fondations créées par des personnes physiques selon leur période de création

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	Ensemble des fondations françaises
de >=1666 à 1945	16%	8%	12%
de >=1945 à 1960	1%	2%	2%
de >=1960 à 1970	2%	2%	2%
de >=1970 à 1980	9%	7%	8%
de >=1980 à 1990	21%	17%	19%
de >=1990 à 2000	30%	28%	29%
de >=2000 à 2004	11%	9%	10%
de >=2004 à 2008	11%	26%	18%
Total	100%	100%	100%

L'âge des fondations créées par des personnes physiques actives fin 2007 est très comparable à celui de l'ensemble des fondations. Il semble en effet que le rythme de création de ces fondations ait suivi celui de l'ensemble des fondations. Deux exceptions sont à noter néanmoins dans ce parallélisme : il y a plus de fondations antérieures à 1945 parmi les fondations de personnes physiques, elles sont en revanche nettement moins nombreuses à avoir été créées depuis 2004. Ce dernier différentiel s'explique par le boom des créations de fondations d'entreprises dans cette récente période, lequel gonfle la part de fondations récentes dans l'autre groupe de fondations.

### 4 - La création de fondation par legs est-elle toujours d'actualité ?

28% des fondations créées par une personne physique (au moins) ont été créées par legs. La plupart du temps le fondateur est une personne physique seule, mais il peut s'être associé à une association à laquelle il a confié le soin de réaliser le projet et qui se constitue de fait fondatrice.

Ces fondations représentent 30% des fondations de personnes physiques abritées et 25% des fondations de personnes physiques reconnues d'utilité publique.

La pratique du legs associé à la charge de constituer une fondation n'est pas récente, on en retrouve à toutes les époques. Elle concerne 38% des fondations de particuliers créées depuis 2000, elle concernait 50% des fondations de particuliers créées juste après la seconde guerre mondiale.

Part de fondations de personnes physiques créées par legs selon la période de création (fondations actives au 31/12/2007)

	de >1666 à 1900	de >1900 à 1945	de >1945 à 1960	de >1960 à 1970	de >1970 à 1980	de >1980 à 1990	de >1990 à 2000	de >2000 à 2007	Ensemble
oui	28%	22%	50%	17%	34%	16%	31%	38%	28%
non	56%	65%	38%	83%	59%	83%	68%	60%	68%
nsp	16%	12%	13%	7%	7%	1%	1%	2%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

### 2 - Quel est le profil du fondateur type ?

Parmi les fondateurs personnes physiques on retrouve :  
 60% d'hommes  
 53% de retraité(e)s  
 74% de salariés ou actifs issu(e)s du secteur privé

### Répartition des personnes physiques fondatrices selon leur profession

dirigeant d'entreprise	7%
cadre supérieur	32%
Femme ou homme politique	5%
profession libérale	6%
clergé, religieux	7%
professions de l'information, arts et spectacles	8%
sans profession (dt femmes et filles de ..)	9%
professeur, profession scientifique	14%
professions intermédiaires / cadres moyens	1%
Autre	11%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## 6 - Les fondations de particuliers privilégient-elles un dispositif juridique particulier ?

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	Total
fondation RUP employeurs	25%	27%	26%
fondation RUP non employeur	11%	16%	13%
Fondation d'entreprise		26%	12%
Fondation abritée	64%	31%	49%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

D'évidence le développement important des fondations de personnes physiques est passé par le statut de fondation abritée. Plus souple, notamment concernant les seuils financiers exigés, il a constitué un cadre propice au développement d'un mécénat plus modeste. Il a donc attiré un nombre important de fondateurs individuels et familiaux. Il faut noter cependant qu'une proportion non négligeable (8% d'entre elles) a dépensé plus de 500 000 € sur l'année 2005.

## 7 - Les fondations de particuliers sont-elles plus souvent inscrites dans la durée ?

### Pérennité de la fondation suivant la présence de certains types de fondateurs

	Présence d'au moins un fondateur personne physique	présence d'une entreprise parmi les fondateurs	Présence de l'Etat ou d'établissement(s) public(s) comme fondateur(s)	Présence d'une association fondatrice
Fondation pérenne	57%	30%	49%	72%
Fondation non pérenne	39%	70%	42%	25%
nsp	4%		9%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les fondateurs personnes physiques ont plus tendance que les autres à créer des fondations pérennes. N'oublions pas que près de 30% de ces fondations ont été créées par legs et qu'elles sont en règle générale mises en œuvre par leurs légataires comme des fondations pérennes, c'est notamment le cas des fondations de ce type créées sous l'égide de la Fondation de France.

### Répartition des fondations de particuliers non pérennes, selon leur durée de vie

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	Total
de >=1 à 4	29%	52%	42%
de >=4 à 7	51%	39%	44%
de >=7 à 10	1%		1%
de >=10 à 13	8%	3%	6%
de >=13 à 100	11%	5%	8%
Total	100%	100%	100%

Une fondation sur deux créée par une personne physique est créée pour une durée de 4 à 7 ans. Alors qu'une fondation sur deux ne comptant pas de personne physique parmi ses fondateurs est créée pour une durée inférieure à 4 ans.

19% des fondations de personnes physiques non pérennes sont créées pour plus de dix ans. C'est une proportion nettement supérieure aux fondations sans fondateur personne physique (parmi lesquelles 8% seulement sont créées pour plus de dix ans).

Les fondations de personnes physiques sont donc généralement inscrites dans des durées un peu plus longues que les autres.

## 8 – Quelles sont les tailles des fondations de particuliers ?

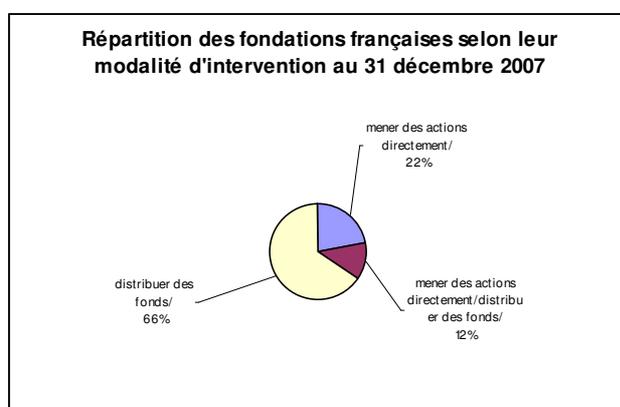
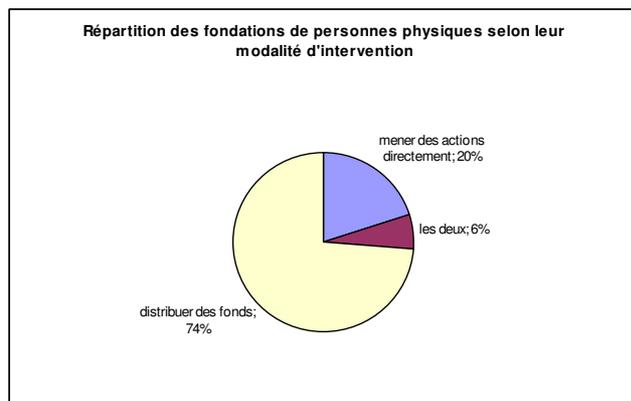
### Répartition des fondations selon leur taille et la présence d'un fondateur particulier

Dépenses annuelles en 2005, en milliers d'euros	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	ensemble
Moins de 100	56%	35%	47%
de 100 à moins de 500	20%	22%	21%
de 500 à moins de 1000	5%	12%	9%
de 1000 à moins de 5000	11%	20%	15%
de 5000 à moins de 10000	2%	3%	3%
10000 et plus	5%	8%	6%
Total	100%	100%	100%

76% des fondations de personnes privées ont dépensé moins de 500 000 € pour l'année 2005. Cette tranche de dépense rassemble 57% des autres fondations. On trouve également plus de très grandes fondations (au delà de 10 millions d'euros de dépenses en 2005) parmi les fondations portées par des associations, des entreprises, des institutions ou l'Etat...

Même si 5% d'entre elles dépensent plus de 10 millions d'euros sur une année, les fondations de personnes physiques sont globalement de plus petite taille que les autres.

## 9 - Les fondations de particuliers agissent-elle différemment des autres ?



La proportion de fondations de distribution de fonds est supérieure parmi les fondations créées par des personnes physiques (74%) que parmi les autres (66% pour l'ensemble des fondations). Cependant, la part de fondations dites « opérationnelles » y est très proche de la moyenne nationale.

C'est la tendance à mixer les deux types d'activités qui baisse beaucoup lorsque le fondateur est une personne physique.

### Secteur d'intervention principal des fondations selon la présence de certains types de fondateurs

	Présence d'une personne physique fondatrice	Présence d'une entreprise fondatrice	Présence de l'Etat ou d'établissement(s) public(s) fondateur(s)	Présence d'une association fondatrice
Arts et culture	20%	19%	21%	13%
Enseignement et formation initiale	9%	15%	6%	18%
Sciences	4%	6%	10%	5%
Environnement et défense du patrimoine naturel	3%	6%	12%	5%
Sports et loisirs		1%	3%	1%
Santé	19%	11%	9%	19%
Action sociale	29%	26%	19%	28%
Religion, société civile, bénévolat	3%	1%		5%
Développement et logement, France	2%	4%	6%	3%
Relations internationales, développement et action humanitaire	6%	4%	4%	2%
Emploi	3%	2%		
Autres	1%	5%	9%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

Comme pour beaucoup de types de fondations, les fondations de personnes physiques agissent d'abord en faveur de l'action sociale en France. Il s'agit de leur premier domaine d'intervention qui rassemble 29% de ces fondations.

Le second pôle d'intervention est constitué des Arts et de la culture (20% des fondations). En cela, les fondations de particuliers sont également assez semblables aux autres types de fondations.

En s'attachant à la santé pour 19% d'entre elles, ces fondations de particuliers se distinguent nettement de celles où l'on trouve des entreprises ou l'Etat. Elles sont en cela semblables aux fondations créées par des associations.

Les domaines d'activités des fondations de particuliers ne diffèrent pas radicalement de ceux des autres fondations françaises.

Concernant les populations visées par leurs activités ainsi que les aires géographiques d'intervention, les fondations de personnes physiques sont très semblables aux autres.

#### Répartition des fondations (%) selon les populations bénéficiaires de leurs actions

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique
personnes âgées	12%	13%
enfants et jeunes	8%	16%
enfants seulement	6%	4%
jeunes seulement	13%	17%
personnes handicapées	12%	13%
personnes défavorisées	18%	19%
usagers de drogues et personnes alcooliques	1%	1%
personnes délinquantes	1%	1%
minorités ethniques		
immigrants, réfugiés	1%	2%
femmes, jeunes filles	2%	3%
famille	2%	4%
tous publics, tous âges	60%	59%
Total	136%	152%

#### Répartition des fondations selon leurs aires géographiques d'intervention

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique
local	9%	8%
départemental	11%	10%
régional	13%	16%
national	58%	56%
international	22%	25%
à tous les niveaux	9%	12%
Total	122%	126%

## 10 - Les fondations de particuliers emploient-elles des salariés ?

	Présence d'un fondateur personne physique	Pas de fondateur personne physique	Ensemble
employeurs	26%	31%	28%
non employeurs	74%	69%	72%
total	100%	100%	100%

26% des fondations de personnes physiques seulement sont des fondations employeurs.

## Annexe :

# méthodologie de l'enquête nationale auprès des fondations

---

Les données utilisées pour les résultats qui vont suivre sont issues de deux modes de collecte principaux :

- une enquête conduite à partir de l'envoi d'un questionnaire de quatre pages, à toutes les fondations reconnues d'utilité publique en 2006 et en 2007, et aux fondations d'entreprises (en 2006) ; 82 fondations reconnues d'utilité publique 25 fondations d'entreprises ont participé à cette enquête ;
- le remplissage, en 2007, par des équipes de l'Observatoire de la Fondation de France du même questionnaire à partir des dossiers des fondations abritées à la Fondation de France, des dossiers des fondations reconnues d'utilité publique gardés au Bureau des Groupements et associations du Ministère de l'Intérieur et des informations diffusées sur les fondations d'entreprises et les fondations de coopération scientifique par le Journal Officiel.

La collecte de données s'est donc étalée sur deux années : 2006 et 2007.

Au total la base contient des données sur 989 fondations actives en 2007, dont 422 fondations abritées à la Fondation de France, 46 fondations d'entreprises, 13 fondations de coopération scientifique et 508 fondations reconnues d'utilité publique. Cette base représente 68,5% des fondations actives à cette date.

Après comparaison avec les données des déclarations annuelles des données sociales (DADS), il apparaît que toutes les fondations employeurs figurent dans la base.

Le taux de représentation des fondations RUP et abritées est donc très bon, celui des fondations d'entreprises est nettement amélioré par rapport à la précédente enquête.

L'Institut de France ne souhaite pas intégrer les fondations qu'il abrite à un travail d'enquête général. On espère néanmoins à l'avenir trouver un mode de collaboration qui permette d'obtenir une évaluation réellement exhaustive des fondations françaises.

Le calcul du poids économique des fondations, c'est-à-dire, du montant de leurs actifs, de leurs produits et dépenses, et de leurs salariés porte sur l'année 2005. La structure du champ des fondations cette année là apparaît comme suit :

FRUP	487	39,7%
FE	115	9,4%
FA	624	50,9%
Total	1226	100,0%

Cela signifie bien entendu que toutes les fondations créées après le 31 décembre 2005 sont exclues de ces calculs.

L'analyse structurelle (âge, fondateurs, domaines d'intervention, pérennité..) du champ des fondations s'est faite pour l'année 2007, sur la base de toutes les fondations estimées actives cette année-là :

Statut juridique	Effectif 2007
Fondations reconnues d'utilité publique	541
Fondations d'entreprises	177
Fondations abritées (Hors Institut de France)	709
Fondations de coopération scientifique	16
<b>Total</b>	<b>1443</b>

Les fondations de coopération scientifique sont des fondations très récentes qui n'ont pas encore eu le temps de réellement fonctionner : elles ont été assimilées dans l'analyse aux Fondations reconnues d'utilité publique. Compte tenu du caractère très récent de la loi Pécresse, aucune FU et FP n'avait vu le jour à fin 2007.

## La Fondation de France

La Fondation de France est le trait d'union entre les donateurs et les personnes en difficulté. Elle soutient des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement.

La Fondation de France abrite également 610 fonds et fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

## L'Observatoire de la Fondation de France

Observer, comprendre, faire connaître pour mieux agir sont les objectifs poursuivis par l'Observatoire, en conduisant des études :

- sur le profil des donateurs,
- sur les fondations en France,
- ainsi qu'en apportant certains éclairages sur l'implication des entreprises dans les actions d'intérêt général.

L'Observatoire élabore un programme d'investigations comprenant la réunion ou la création de statistiques, le recensement de données et la conduite d'enquêtes aussi bien qualitatives que quantitatives, sur le plan national et international.

Le sujet des fondations constitue l'un de ses thèmes centraux : en développant la recherche sur ce sujet, l'Observatoire souhaite contribuer à la reconnaissance et au développement attendu de ce secteur en France.

La rubrique Observatoire du site Internet de la Fondation de France présente l'ensemble des informations déjà disponibles, la plupart étant téléchargeables ([www.fdf.org](http://www.fdf.org)).